

Imaginez les commentaires désobligeants que m'ont transmis les gens du Labrador, en ma qualité de porte-parole du Parti réformiste pour les questions visant l'Atlantique, lorsqu'ils ont découvert, en lisant le journal de samedi, que le premier ministre a inauguré en Afrique de l'Ouest un segment de route aménagé avec des fonds canadiens.

Les gens du Labrador ont le droit de savoir pourquoi le gouvernement libéral peut dépenser des millions de dollars en Afrique, alors que nos propres concitoyens doivent l'implorer pour qu'il aménage une route convenable entre Goose Bay et Labrador City.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD): Monsieur le Président, il m'a fait plaisir aujourd'hui de me joindre au modérateur de l'Église Unie, Marion Best, et au député de Notre-Dame-de-Grâce, pour appuyer l'initiative prise par les retraités des TCA et le Congrès des syndiqués retraités en vue de préserver l'assurance-maladie.

Nous avons participé à une parodie du jeu télévisé *Jeopardy* et répondu à des questions sur les soins de santé au Canada. À la fin, on nous a remis un t-shirt sur lequel était imprimée une caricature du premier ministre, surnommé «le cauchemar des soins de santé».

Les libéraux réduisent peu à peu les budgets des soins de santé et, par la même occasion, leur capacité de respecter les critères nationaux ou de s'y conformer. Contrairement à ce qu'ils avaient promis, ils n'ont pas abrogé la loi C-91 ni pris des mesures pour enrayer la hausse inexorable des prix des médicaments et leurs répercussions sur notre système de santé.

Le NPD félicite la Coalition canadienne de la santé, les retraités des TCA et le Congrès des syndiqués retraités d'avoir tenté, de manière créative, de sensibiliser la population et les libéraux à la menace que les compressions fédérales constituent pour les soins de santé.

* * *

LES VICTIMES DE VIOLENCE

M. Walt Lastewka (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, une femme est tuée au moyen d'une arme au Canada tous les six jours environ. La victime est souvent tuée dans un maison privée et par quelqu'un qu'elle connaît. Lorsqu'une femme est tuée par son conjoint, c'est le plus souvent au moyen d'une arme à feu.

Les victimes de violence sont souvent des personnes qui souffrent dans le silence. Ces femmes peuvent être nos mères, nos soeurs, nos filles, nos conjointes.

La Journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes revêt une grande importance. C'est pour nous l'occasion de nous souvenir des victimes de violence, des personnes qui subissent des mauvais traitements ou qui ont perdu une personne aimée. Mais c'est aussi une journée pour défendre les droits des victimes et les déclarations des victimes, dénoncer la violence familiale, réclamer un plus grand respect des ordonnances de bonne conduite et

Article 31 du Règlement

l'imposition de peines plus sévères aux contrevenants. Ces mesures ont pour but d'aider les victimes de violence.

Nous devons également poursuivre nos efforts dans nos communautés et dans nos quartiers pour sensibiliser les gens à la violence et les amener à aider les victimes de violence. En travaillant ensemble, nous pouvons rendre nos communautés plus sûres.

* * *

● (1410)

LES VICTIMES DE VIOLENCE

Mme Karen Kraft Sloan (York—Simcoe, Lib.): Monsieur le Président, demain, c'est le sixième anniversaire du massacre de Montréal.

À la Conférence mondiale des femmes tenue à Beijing, on s'est entendu sur le fait que la violence contre les femmes n'était pas une affaire privée et que les États doivent prendre les moyens pour qu'on ne puisse pas l'employer, que ce soit à la maison ou ailleurs. Lors de cette même conférence, le Canada a présenté et adopté une motion qui réaffirme que le viol est un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Elle établit en outre que le viol est un acte de génocide.

On fait des progrès, mais il reste beaucoup à faire. Il y a encore beaucoup d'obstacles à franchir, beaucoup de monde à sensibiliser et, malheureusement, beaucoup de réfugiés à ouvrir.

C'est en gardant à l'esprit le souvenir des 14 femmes tuées un 6 décembre à Montréal que nous continuons à travailler pour obtenir une société juste et des lendemains meilleurs.

* * *

[Français]

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

M. Philippe Paré (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, malgré la vive opposition de l'ensemble des partenaires québécois du marché du travail, le ministre du Développement des ressources humaines est allé de l'avant avec son projet de loi qui, selon ses propres paroles, vise à décentraliser la formation de la main-d'oeuvre vers les individus plutôt que vers les provinces.

Pour tous les intervenants québécois, il est évident que cette pseudo-décentralisation n'est en fait qu'une mascarade qui ne répond en rien aux consensus québécois sur la question. Au contraire, il est clair que le projet du ministre vise à permettre à Ottawa de conserver la mainmise sur ses programmes, tout en faisant croire à une décentralisation. Encore une fois, ce gouvernement fait preuve de mauvaise foi et de mépris à l'égard des provinces. Qui plus est, il démontre qu'il n'a toujours pas compris la signification des résultats du référendum du 30 octobre dernier.

* * *

[Traduction]

LES BALKANS

M. Bob Mills (Red Deer, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères travaille tellement fort et se dévoue tellement pour son travail que c'en est épuisant.